

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Femme (France) > Violences à l'encontre des femmes (France) > « **Les féminicides ne sont pas une fatalité : Monsieur le président, réagissez** »

TRIBUNE

« **Les féminicides ne sont pas une fatalité : Monsieur le président, réagissez** »

vendredi 12 juillet 2019, par [Collectif / Signatures multiples](#) (Date de rédaction antérieure : 4 juillet 2019).

Dans une tribune au « Monde », un collectif féministe, qui réunit notamment Caroline De Haas, Rokhaya Diallo et Inna Shevchenko, demande à Emmanuel Macron des actes pour mieux protéger les femmes des violences de leur conjoint ou ex-conjoint.

Monsieur le président, depuis le début de l'année, 71 femmes sont mortes assassinées par leur conjoint ou ex-conjoint. Bon nombre de ces féminicides auraient pu être empêchés si les pouvoirs publics n'avaient pas dysfonctionné. Des commissariats dans lesquels des plaintes sont refusées ; des juges aux affaires familiales qui ne délivrent pas l'ordonnance de protection malgré les signaux d'alerte ; des places qui manquent dans les centres d'hébergement ; des hôpitaux dans lesquels les femmes victimes repartent chez elles sans que personne n'ait pris le temps de leur demander si elles étaient en danger à la maison ; des départements dans lesquels il n'y a plus d'associations pour accueillir les victimes, celles-ci ayant fermé par manque de moyens.

Monsieur le président, en matière de violences au sein du couple, les pouvoirs publics peuvent mieux faire. Largement. Les solutions existent. Cinq mesures immédiates peuvent être prises avant l'été pour protéger les femmes et empêcher ces crimes. Demandez à Edouard Philippe de réunir en urgence le gouvernement pour que chaque ministre puisse mobiliser les services de l'Etat contre les féminicides.

Monsieur le président, nous avons besoin de vous

Parmi les priorités qui peuvent être décidées avant les vacances d'été : Christophe Castaner, ministre de l'intérieur, peut réunir les préfets et donner la consigne ferme aux commissariats et gendarmeries qu'aucune femme victime de violence au sein du couple ne reste sans réponse, sous peine de sanction pour les agents qui refusent leurs plaintes.

Nicole Belloubet, ministre de la justice, peut réunir les procureurs et les juges aux affaires familiales et se fixer des objectifs d'attribution d'ordonnances de protection dans chaque département. Nous en attribuons 1 300 chaque année, quand l'Espagne en délivre plus de 20 000. Elle peut également fixer comme règle la suspension de l'autorité parentale des pères meurtriers pendant le temps de l'instruction.

Julien Denormandie, ministre du logement, peut prévoir l'ouverture de 200 places d'hébergement pérennes dans des centres d'hébergement et de réinsertion sociale gérés par des associations spécialisées d'ici à la fin de l'année et programmer 2 200 places supplémentaires d'ici à la fin du quinquennat. Cela nous mettrait au niveau des minima requis par l'Union européenne.

Agnès Buzyn, ministre de la santé, peut réunir les responsables d'agences régionales de santé et

mettre en place un plan de détection systématique des violences à l'hôpital afin que les femmes victimes de violences au sein du couple soient prises en charge.

Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat à l'égalité femmes-hommes, peut doubler les subventions aux associations qui accueillent les femmes victimes de violence pour leur permettre d'embaucher d'ici à la fin de 2019 et de répondre à la demande des victimes.

Monsieur le président, vous le savez, votre parole publique est créatrice de changement. Vous êtes pourtant bien silencieux. Nous avons besoin de vous : exprimez-vous sur le sujet, portez-le comme un enjeu national. Faites-en une priorité.

Associations féministes, activistes, citoyennes et citoyens, nous serons samedi à Paris, place de la République, à 17 heures, en soutien aux familles des femmes assassinées. Monsieur le président, nous attendons une réponse.

Collectif

Rebecca Amsellem, fondatrice de Les Glorieuses ; **Pénélope Bagieu**, auteure ; **Diaryatou Bah**, présidente de l'association Excision, parlons-en ! **Marie Barbier**, journaliste ; **Lauren Bastide**, journaliste ; **Alix Bayle**, Le P.A.F - collectif pour une Parentalité féministe ; **Fatima Benomar**, cofondatrice de l'association Les Effronté-es ; **Marie Cervetti**, association FIT ; **Jeanne Cherhal**, chanteuse ; **Caroline De Haas**, pour le collectif #NousToutes ; **Emma**, dessinatrice ; **Louise Delavier**, chargée de missions et responsable de la communication de l'association En avant toute(s) ; **Rokhaya Diallo**, journaliste et réalisatrice ; **Pierre Foldes**, cofondateur de l'association Women Safe ; **Arnaud Gallais**, association Enfant présent ; **Ghada Hatem**, fondatrice de La Maison des femmes de Saint-Denis ; **Karine Isambert**, productrice de théâtre ; **Emmanuelle Josse**, Le P.A.F - collectif pour une Parentalité féministe ; **Ophélie Latil**, fondatrice du collectif Georgette Sand ; **Frédérique Martz**, cofondatrice Women Safe ; **Marguerite Nebelsztein**, collectif Georgette Sand ; **Marine Périn**, journaliste et vidéaste ; **Marion Pillas**, collectif le P.A.F - collectif pour une parentalité féministe ; **Valerie Rey-Robert**, auteure, militante féministe ; **Inna Shevchenko**, militante féministe, Femen ; **Olivia Tabaste**, directrice de l'association Centres d'information sur les droits des femmes et des familles de Paris ; **Victoire Tuailon**, journaliste ; **François Willig**, directeur de production ; **Sand Van Roy**, actrice.

P.-S.

- LE MONDE. Publié le 04 juillet 2019 à 11h22 - Mis à jour le 05 juillet 2019 à 07h02 : https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/07/04/les-femicides-ne-sont-pas-une-fatalite-monsieur-le-president-reagissez_5485282_3232.html